

ministre exerçât un peu plus d'influence au sein du cabinet. Bien qu'il y soit nouvellement arrivé, il prendra sans doute plus d'importance au conseil des ministres à mesure que s'affirmera sa maîtrise des problèmes de son ministère. Je l'exhorte à veiller en tout temps à ce qu'on ne constitue aucun organisme quasi-législatif sans que l'agriculture et le travail, ces deux classes importantes de notre société, y soient convenablement représentées. Si je ne m'abuse, on a pris les mesures voulues en ce qui a trait à l'agriculture, mais il appartiendra au ministre d'insister au conseil pour que les travailleurs, cette importante section de notre population canadienne, soient convenablement représentés au sein de ces commissions, représentation à laquelle ils ont pleinement droit.

M. BLACKMORE: Il y a longtemps que j'en suis arrivé à la conclusion que la classe ouvrière, sous la direction de chefs éclairés, est appelée à jouer un rôle de premier plan dans notre vie nationale à l'avenir. Or le ministre occupe un poste responsable d'où il pourra aider à diriger le mouvement ouvrier dans les sentiers les plus propices. Qu'il reste assuré que chacune de ses initiatives ayant pour objet d'améliorer les conditions du travail, rencontrera l'appui très ferme de cette partie du public que je représente au Parlement.

M. NOSEWORTHY: Si j'ai été élu à cette Chambre, c'est surtout grâce à l'appui de la classe ouvrière. Depuis mon arrivée au Parlement, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer le ministre du Travail au sujet de problèmes ouvriers que m'ont signalés les syndicats. Je lui rends ce témoignage qu'il m'a toujours accueilli avec la plus grande bienveillance, et qu'il a écouté avec sympathie les griefs que j'avais à lui exposer.

Je n'approuve pas en tous points la politique ouvrière du Gouvernement. On nous a beaucoup parlé depuis quelques jours de l'encouragement à donner à l'homme dont le capital est placé dans l'industrie. Par ailleurs, on nous a rappelé aujourd'hui que le pays compte quatre millions d'ouvriers. En ce qui concerne la production, n'oublions pas que nous pouvons remplacer les propriétaires de capitaux beaucoup plus aisément que les quatre millions d'ouvriers de qui dépend, en dernière, analyse la production. J'espère sincèrement que le ministre du Travail sera en mesure de tirer profit de l'occasion qui s'offre et qu'a mentionnée l'honorable député de Vancouver-Est et qu'il organisera dans ce pays, grâce à son magnifique programme, un grand mouvement ouvrier.

M. COLDWELL: Puisque le ministre du Travail a déclaré que M. Bevin est son vieil ami, et comme il va étudier sérieusement la lettre de sir Walter Citrine, puis-je rappeler un incident qui c'est produit en présence des six membres du Parlement qui ont visité la Grande-Bretagne l'automne dernier. Nous avions une brève entrevue avec M. Bevin et je demandai s'il s'était produit des différends ouvriers graves depuis qu'il était ministre du Travail. Il répondit qu'il ne s'en était pas produit, non seulement depuis qu'il était ministre du Travail, mais depuis le commencement de la guerre. Je lui en demandai la raison. Il répondit: "Dans une large mesure, je dirai que c'est dû à ce que nos ouvriers sont bien organisés. S'il se produit quelque chose de regrettable, et qui pourrait donner lieu à des malentendus, les deux groupes, les gérants et employeurs"—il déclara qu'ils ont eu plus de peine à les organiser qu'ils en ont eu avec les ouvriers,—"et les ouvriers se réunissent et les difficultés sont aplanies." Il ajouta qu'ils ont eu des différends mais de peu d'importance. Je répondis qu'en ce moment au Canada, le Gouvernement actuel avait décidé que dans les industries que possède ou contrôle le Gouvernement il ne devrait pas exister d'organisation ouvrière. Je lui demandai ce que l'on faisait en Grande-Bretagne, et je crois pouvoir citer les paroles mêmes de M. Bevin car elles m'ont frappé tout particulièrement. Il dit: "Je répondrai comme suit: Je suppose que notre groupe le plus nombreux d'employés de l'Etat, dans la sphère de la main-d'œuvre, se trouve dans nos vastes chantiers maritimes. Tous ces employés font partie de leur syndicat national et je suis le secrétaire général de l'union." J'ai raconté cet incident pour souligner les points qu'a exposés l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis).

M. MARTIN: L'hommage qu'a rendu l'honorable député de York-Sud (M. Noseworthy) au ministre du Travail (M. Mitchell) caractérise bien l'esprit qui a présidé à la discussion sur le problème des ouvriers et des patrons. D'autres honorables députés ont adopté la même attitude en abordant ce problème dans un esprit de collaboration plutôt que dans des dispositions d'interminable chicane. L'honorable député de Peel (M. Graydon) a prié le ministre du Travail de présenter et d'affirmer ses vues au sein du conseil exécutif. Je ne vois rien de répréhensible à cette recommandation mais il incombe sûrement à la députation tout entière d'apporter son concours au ministre du Travail, quel qu'il soit. Depuis que je suis membre de la Chambre, ce débat s'est toujours limité à une poignée de députés. Il s'agit là d'un des plus graves problèmes que nous ayons à résoudre aujourd'hui comme de-